

Réf: Dossier N° 119254

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HIJAZI TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en
abrégé « HITL »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY DEUX PLATEAUX
ATTOBAN, Lot 4010, Ilot 319

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIJAZI TRANSPORT ET LOGISTIQUES »

en abrégé « HITL »

Objet : - TRANSPORTS DE MARCHANDISES
- LOGISTIQUES
- TRANSPORT DU PERSONNEL
- TRANSPORT URBAIN ET INTER-URBAIN

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY DEUX PLATEAUX
ATTOBAN, Lot 4010, Ilot 319

Dirigeant(s) : M HIJAZI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03572 du 01/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28222/GTCA/RC/2022 du 01/07/2022

